



Communiqué de presse

Des navettes touristiques pour découvrir le cirque de Troumouse

C'est l'aboutissement d'un projet datant de plusieurs années qui va s'opérer cet été sur la commune de Gavarnie-Gèdre.

Afin de préserver et valoriser le cadre naturel du cirque de Troumouse, situé dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées, tout en tenant compte de la fréquentation importante du site, la commune de Gavarnie-Gèdre finalise un programme d'amélioration de l'accueil sur les sites du Maillet et de Troumouse.

Cet aménagement de l'accès au cirque de Troumouse s'inscrit dans un objectif de préservation et valorisation de ce bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est mené en partenariat avec le Parc national des Pyrénées et le conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Ces améliorations consistent principalement en l'aménagement de stationnements (250 places) sur le site du Maillet, à 3 km en aval du cirque de Troumouse, et en la mise en place d'une navette sous la forme d'un petit train touristique (60 places) permettant aux visiteurs d'accéder au cirque de Troumouse en période estivale.

Ce dispositif remplacera donc l'accès payant aux véhicules depuis Héas, proposera des stationnements intégrés et des services sur le site du Maillet, redonnera tout le caractère naturel et paysager au site de Troumouse (renaturation de l'ancien parking, mise en place d'un abri navette équipé d'une toilette sèche), tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre des nombreux véhicules particuliers qui empruntaient cette route de haute montagne.

La collectivité de Gavarnie-Gèdre met en place depuis le parking du Maillet, une navette qui fonctionnera jusqu'à fin septembre, de 8h30 à 19h00. Son coût est de 5 € par adulte et de 3,5 € par enfant de - de 12 ans. Le stationnement des véhicules, pendant les horaires de fonctionnement de la navette se fait au parking du Maillet, gratuit.

Les randonneurs matinaux pourront accéder à une poche de stationnement intermédiaire, 500 mètres en aval du cirque de Troumouse, avant 8h30 (horaire de démarrage de la navette). Ce stationnement sera accessible dans la limite de sa capacité.

Ce programme comprend également, la réhabilitation de sentiers de randonnée entre le site du Maillet et le cirque de Troumouse ainsi que la création d'outils d'interprétation de cet exceptionnel patrimoine universel.

Ces aménagements et la mise en place de cette navette ont été financés par l'Europe, au travers des fonds FEDER Interrégionaux du POCTEFA, par l'Etat, la Région, le Département, le parc national des Pyrénées, et la commune de Gavarnie-Gèdre.

Contact presse : Lionel MATA - Gavarnie-Gèdre : Tél. 06 38 65 51 18